

## Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire

PROCÈS-VERBAL

4<sup>e</sup> séance – 22 septembre 2021 - 15 h à 17 h 56

Vidéoconférence - Zoom

### PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

#### PRÉSENCES :

##### Membres

Monsieur Martin Lajeunesse - Président et conseiller municipal  
Monsieur Gilles Chagnon - Vice-président et conseiller municipal  
Monsieur Pierre Lanthier - Conseiller municipal  
Monsieur Carl Clements - CISSS de l'Outaouais  
Monsieur Claude Beaulieu – Membre citoyen  
Madame Manon Dufour - Centre de services scolaire des Draveurs  
Madame Frédérique Delisle - Loisir sport Outaouais  
Monsieur Michel Raymond - Membre citoyen  
Monsieur Érik Breton - Membre citoyen

##### Secrétaire

Madame Véronique Leduc - Secrétaire aux commissions et comités - SLSDC

##### Ressources internes

Madame Anick Fortin - Coordonnatrice aux commissions et comités - SLSDC  
Madame Geneviève D'Amours - Directrice par intérim – SLSDC  
Madame Émilie Chasles - Chef de section - Planification et développement des communautés - SLSDC  
Monsieur Alexandre Pirsch – Coordonnateur à l'analyse et recherche – SLSDC  
Monsieur Patrick Campeau – Chef de section du développement des communautés – SLSDC  
Madame Mychelle Vaive - Chef de section – Opérations et installations sportives – SLSDC  
Madame Shauna-Louise Cameron – Agente – Développement des communautés – SLSDC  
Madame Annie Martin – Coordonnatrice – Développement des communautés - SLSDC

##### Invités

Monsieur Vincent Renaud – BC2  
Monsieur Louis Lauzier-Jobin – BC2  
Madame Renée Amyot – Présidente de la Commission Gatineau, Ville en santé et conseillère municipale

#### ABSENCES :

Madame Lyne Laprade - Association de natation de l'Outaouais  
Monsieur Jacques Lemay - Membre citoyen

---

*La séance débute à 15 h.*

#### 1. Mot de bienvenue

Monsieur Lajeunesse souhaite la bienvenue à tous.

Il mentionne la présence de monsieur Nicolas Heidecker, agent de liaison de la TROCAO qui souhaite s'adresser à la Commission en lien avec les travaux du Plan directeur des infrastructures.

Il souligne également la présence de messieurs Vincent Renaud et Louis Lauzier-Jobin de la firme BC2 ainsi que madame Renée Amyot, présidente de la Commission Gatineau, Ville en santé.

Il informe que les dossiers de la Commission suivants ont été adoptés au conseil municipal depuis la dernière séance :

- les recommandations en lien avec le dossier des vestiaires et toilettes universelles. Des projets d'aménagements universels seront donc planifiés dans deux des chalets de service de piscine extérieure;

- les recommandations pour la révision des niveaux de services des parcs à chiens. Il mentionne que les membres du conseil municipal ont décidé à la majorité de modifier la recommandation de la Commission concernant la distance entre le parc canin de proximité et les résidences et ils ont précisé les modalités de la consultation. Le conseil a également approuvé les aménagements en lien avec la non-conformité des 4 parcs canins où les chiens étaient permis sans laisse. L'installation de clôtures est prévue d'ici la fin de l'année 2021;
- le projet de construction d'une palestre et du multiglace dans l'ouest de la ville.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par monsieur Claude Beaulieu*

*Appuyé par monsieur Michel Raymond*

*Et résolu que cette Commission adopte l'ordre jour de la présente séance tel que soumis.*

*Adoptée*

## 3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la réunion du 2 juin 2021

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal.

## 4. Période de questions citoyennes et citoyens

**4.1** Monsieur Nicolas Heidecker, de la Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO), mentionne que le représentant qui siège à la Commission Gatineau, Ville en santé, a fait plusieurs interventions en lien avec le manque de locaux communautaires et qu'il a également participé à la soirée de consultation l'an passé en lien avec l'élaboration du plan directeur. Il souhaite savoir si les besoins urgents seront pris en compte dans le Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires.

*Madame Anick Fortin se joint à la rencontre à 15 h 06.*

Les membres posent quelques questions.

Monsieur Heidecker rapporte que les besoins de locaux se font sentir davantage dans le secteur de Hull.

Madame D'Amours précise que les organismes soutenus par la Ville ont accès à des locaux de la Ville. Une liste des organismes qui ont besoin de locaux est demandée à monsieur Heidecker afin que le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés puisse avoir un meilleur portrait des besoins.

*Monsieur Nicolas Heidecker quitte la rencontre à 15 h 16.*

## 5. Présentation : Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires

Messieurs Vincent Renaud et Louis Lauzier-Jobin font la présentation du rapport intitulé *Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires*. Ils font état du portrait actuel des infrastructures de la Ville de Gatineau, des résultats sommaires des consultations publiques, de la vision, des principes directeurs ainsi que des stratégies de déploiement des services en loisir municipal. Ils terminent leur présentation en exposant le diagnostic global et les recommandations générales.

Certains membres se questionnent sur l'identification des niveaux de services des parcs de voisinage versus les parcs de proximité qui devrait tenir compte de la proximité et de l'accès à distance de marche et s'ils sont bien répartis sur l'ensemble du territoire. D'autres soulèvent l'importance de tenir compte des parcs et espaces publics qui n'appartiennent pas à la Ville, comme ceux de la CCN, car Gatineau se démarque par ses espaces verts.

Il est mentionné que les parcs urbains et les parcs nationaux n'ont pas la même utilité et qu'il est important de ne pas perdre de vue que les plus petits parcs ont aussi leur raison d'être.

Madame D'Amours spécifie que le portrait des parcs et espaces publics qui n'appartiennent pas à la Ville n'est pas inclus. D'ailleurs, une note indique dans le rapport que le portrait n'inclut pas ces espaces. Il est donc juste d'estimer que l'offre en parc de destination est présente dans le territoire même si le diagnostic indique qu'elle est déficitaire. Monsieur Lajeunesse mentionne donc que le terme déficit devrait être revu dans la présentation des données du diagnostic.

Il est également mentionné l'importance de tenir compte de l'éclairage dans l'aménagement des parcs afin d'augmenter la sécurité.

Certains membres souhaitent savoir si les besoins des jeunes en lien avec les infrastructures communautaires et les maisons de jeunes ont été considérés. Il est mentionné que plusieurs centres communautaires et maisons de jeunes sont utilisés et plusieurs demandes ont été adressées. Madame D'Amours mentionne que de l'information complémentaire sera acheminée aux membres.

Il est demandé si la gestion déléguée de certaines infrastructures, comme la Maison de la Culture, a été abordée. Madame D'Amours répond que c'est le type d'utilisation des centres communautaires qui est en questionnement.

Monsieur Chagnon demande si le centre communautaire Front a été identifié dans les besoins de mise à niveau pour les centres communautaires. Madame D'Amours souligne qu'un plan d'intervention spécifique sera élaboré dans un deuxième temps et précisera l'ensemble des besoins de mise à niveau et de développement des infrastructures récréatives, sportives et communautaires.

Monsieur Beaulieu demande si le portrait des terrains sportifs extérieurs inclut ceux du scolaire. On répond que le portrait tient compte des terrains où il y a entente avec les écoles. Certains mentionnent que les besoins en terrain de soccer et de football sont grandissants dans le milieu scolaire et que le manque d'infrastructures ne répond pas à la demande. Il est suggéré de consulter les associations sportives à cet effet. Certains mentionnent l'importance de voir la possibilité de rendre ces infrastructures disponibles pour la libre participation, car actuellement elles sont utilisées principalement par les associations sportives.

Il est spécifié que les résultats du rapport ont été effectués en fonction des heures d'utilisation et qu'une analyse en fonction du potentiel d'utilisation est prévue.

Certains membres se questionnent quant au taux d'utilisation des infrastructures scolaires et si ceux-ci vont faire l'objet d'analyse pour l'identification des besoins en infrastructures. Il est mentionné que le taux d'utilisation des dernières années a été comptabilisé et considéré dans l'analyse.

Madame Delisle mentionne qu'elle trouve le rapport bien présenté et adhère à la vision, elle souhaite savoir qu'elle est la trame de fond du Plan directeur et en quoi la Ville de Gatineau se démarque. De plus, elle ajoute qu'il serait important de distinguer les jeunes des adolescents et d'identifier quelles sont les tendances en aménagements pour ces clientèles. Elle ajoute que le plan d'action du plein air urbain représente un budget de 1,8 million sur 3 ans, ce qui viendra sûrement mettre en valeur cet aspect, mais un investissement supplémentaire sera à réfléchir. Elle demande également ce qui ressort de la plus grande faiblesse en matière d'infrastructures à Gatineau. D'autres demandent si le déficit d'entretien d'infrastructures est généralisé dans les autres villes.

Les travaux ont montré que la plus grande faiblesse est liée à l'entretien des infrastructures. BC2 rappelle toutefois que le déficit d'entretien est fréquent dans les grandes villes du Québec.

Madame D'Amours ajoute qu'une des spécificités du plan directeur proposé est sa base conceptuelle, soit l'utilisation des niveaux de services pour l'analyse et l'identification des besoins en infrastructures. Gatineau se distingue également par sa grande proximité aux espaces naturels et son potentiel de plein air urbain.

Les membres adhèrent à la vision et au modèle proposé. Ils acceptent également le rapport de BC2. Ils souhaitent savoir à quel moment le rapport final leur sera acheminé. Madame D'Amours mentionne que dès qu'il sera terminé, il sera déposé au conseil municipal.

*CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire a pour mandat d'examiner l'offre de services et les infrastructures de la ville par rapport aux besoins de la population et son évolution;*

*CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire s'est engagée, dans son plan de travail 2019-2020 et 2020-2021, à contribuer au renouvellement du Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires;*

*CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire a contribué à l'élaboration de l'énoncé de vision, des principes directeurs et des niveaux de services du Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires;*

*CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire a été saisie du rapport Plan directeur des infrastructures sportives, récréatives et communautaires produit par la firme BC2 Groupe Conseil inc. :*

*La Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire recommande au conseil municipal :*

**CP-CLSDC-2021-11\***

- *d'accepter le dépôt du rapport Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires, rédigé par la firme BC2 Groupe Conseil inc.;*

**CP-CLSDC-2021-12\***

- *d'élaborer un plan d'intervention qui servira à mettre en œuvre le Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires.\**

*Il est proposé par monsieur Claude Beaulieu*

*Appuyé par madame Manon Dufour*

*Adoptée*

Madame Delisle réitère l'importance d'ajouter le terme adolescent lorsqu'il y a référence aux jeunes dans le rapport et de tenir compte du plein air urbain comme étant une force centrale à Gatineau.

*Mesdames Annie Martin et Manon Dufour quittent la rencontre à 16 h 39.*

*Pause de 16 h 39 à 16 h 49*

## **6. Présentation : Bilan du projet pilote Jeu libre dans la rue**

Madame Vaive présente l'analyse du projet pilote de l'an un du jeu libre dans la rue afin d'obtenir une recommandation de la Commission pour les suites du projet.

Les membres demandent quand la signalisation sera retirée dans les rues présentement autorisées et si on a pensé à réduire la vitesse dans les rues les plus problématiques.

Madame Vaive rappelle que le changement légal nous permet maintenant d'autoriser la pratique du jeu dans toutes les rues moins les exceptions, sans affichage. Ces exceptions se retrouveront dans un document à consulter.

Une campagne de sensibilisation sera mise en place et visera les automobilistes. L'objectif est de les informer que des enfants pourraient jouer dans une rue, sans que celle-ci soit spécifiquement identifiée. Donc, la prudence sera requise par tous les automobilistes, et cela pour toutes les rues locales. Il n'est pas exclu d'installer des panneaux d'affichage dans certaines rues ou dans des endroits stratégiques. Nous explorons également comment cette campagne pourra être arrimée à celle de Prudence.

---

\* Il y a eu erreur dans la numérotation des recommandations. Il n'y a donc pas de #5. Cette façon permet aux deux recommandations du point 5 de se suivre.

Il est spécifié que les panneaux actuellement en place ne pourront pas être retirés tant que le règlement municipal ne sera pas modifié.

Cette façon de faire allègera un peu le SPVG en évitant des plaintes en lien avec des enfants qui jouent dans la rue alors qu'il n'y a pas de panneau d'avertissement de jeu libre dans la rue. Cela incitera aussi les enfants à sortir dehors.

Madame D'Amours ajoute que le modèle de consultation est à définir. La Ville de Drummondville a opté pour une consultation en ligne afin que les citoyens puissent émettre leurs commentaires, opinions et enjeux concernant leur propre rue. Cette façon de faire permettrait également d'éviter des appels au 311.

*CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire a pour responsabilité de fournir des expertises-conseils et des recommandations sur l'offre de services en lien avec les normes de qualité, de diversité et de sécurité en loisirs, en sports, en plein air et en développement communautaire :*

*La Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire appuie la recommandation de la Commission Gatineau, Ville en santé et recommande au conseil municipal :*

**CP-CLSDC-2021-06**

- *d'autoriser la mise en œuvre du scénario 1 pour un déploiement à l'échelle du territoire du jeu libre dans la rue pour les suites du projet.*

*Il est proposé par monsieur Claude Beaulieu*

*Appuyé par monsieur Carl Clements*

*Adoptée à l'unanimité*

**7. Présentation : Renouvellement des politiques du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés**

Madame D'Amours présente les travaux sur la stratégie de renouvellement des trois politiques municipales sous la responsabilité du SLSDC. L'objectif visé est que la Commission émette ses recommandations au conseil municipal.

Tous les membres sont en accord avec le scénario 2.

Monsieur Lajeunesse souligne l'importance d'être agile dans ce renouvellement vu le grand nombre de politiques que ça regroupe.

Monsieur Beaulieu demande plus d'explication sur la façon dont sera faite la reddition de compte. Madame D'Amours répond que pour le scénario 2, le cadre de mesure de rendement est présent.

*CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire a pour mandat de soumettre au conseil municipal des recommandations sur les orientations à donner à ses actions et sur les politiques pour favoriser un milieu de vie de qualité pour les citoyens dans une perspective de développement durable;*

*CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire s'est engagée, dans son plan de travail 2019-2020, à assurer le suivi de la Politique des loisirs, du sport et du plein air urbain en prenant connaissance du bilan de la Politique;*

*CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire s'est engagée, dans son plan de travail 2021-2022, à proposer une démarche de renouvellement de la Politique des loisirs, du sport et du plein air urbain qui tient compte de l'ensemble des politiques du SLSDC;*

*CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire a contribué aux travaux liés à la stratégie de renouvellement des trois politiques municipales du SLSDC :*

La Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire recommande au conseil municipal :

Scénario 2

**CP-CLSDC-2021-07**

- de regrouper l'ensemble des politiques du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés soit, la Politique familiale, Politique des loisirs, du sport et du plein air ainsi que la Politique de développement social, en une seule politique-cadre.

**CP-CLSDC-2021-08**

- d'assurer la mise en œuvre de la politique-cadre à travers des plans d'action spécifiques.

**CP-CLSDC-2021-09**

- de réaliser une démarche de consultation afin de préciser le thème intégrateur de la politique regroupée.

**CP-CLSDC-2021-10**

- de rédiger un cadre d'élaboration commun à l'ensemble des politiques municipales et des documents de planification similaires qui contient un modèle logique, un lexique, une hiérarchie et une définition des différents documents de planification, un cadre de mesure du rendement et un tableau de monitoring des cibles d'effets des politiques.

*Il est proposé par monsieur Michel Raymond  
Appuyé par monsieur Claude Beaulieu*

*Adoptée*

**8. Varia**

Aucun point au varia.

Il est convenu de tenir une séance huis clos pour discuter de la demande citoyenne.

Les trois élus remercient les membres de la Commission.

**9. Prochaine séance : à déterminer**

La prochaine séance de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire est prévue le 8 décembre 2021.

**10. Levée de la séance**

La séance est levée à 17 h 56.



*Il est proposé par monsieur Claude Beaulieu  
Appuyé par monsieur Carl Clements*

*Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.*

*Adoptée*

**DISTRIBUTION :**

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

	
PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE
MONSIEUR MARTIN LAJEUNESSE MONSIEUR MARTIN LAJEUNESSE	MADAME VÉRONIQUE LEDUC MADAME VÉRONIQUE LEDUC